

PROGRAMME : BIEN GERER LA TRANSMISSION DE SON ENTREPRISE.

Guéret, le lundi 26 novembre à 17h.

1/ Pourquoi transmettre ? Que se passe-t-il en cas de cessation d'activité ?

- Les formalités à accomplir.
- Les conséquences sociales (contrats de travail, cotisations sociales).
- Les conséquences fiscales.

2/ Les différents modes de transmission :

- Transmission à titre gratuit (donation, donation-partage).
- Transmission à titre onéreux (vente du fonds de commerce, cession de parts sociales).

3/ La démarche de transmission :

- Analyse de l'entreprise, évaluation de l'entreprise.
- Diffusion d'offres, rencontre avec des repreneurs.
- Formalités de cession, accompagnement du repreneur.

4/ Incidences de la cession :

- Les incidences sociales et juridiques (contrat de travail, radiation).
- Les incidences fiscales.

5/ L'accompagnement dans la démarche :

- Les différents intervenants et les rôles de chacun.

Questions diverses.

Conclusion.

Transentreprise



**CHAMBRE DE METIERS ET DE
L'ARTISANAT DE LA CREUSE**

Service Economique
8 avenue d'Auvergne – BP 49
23011 GUERET Cedex

Inscription par retour de courrier
ou par mail à :
c.canque@cma-gueret.fr

Renseignements au 05.55.51.27.28.

Bulletin de participation

RAISON SOCIALE :

Adresse :

CP VILLE :

Nom et Prénom du participant.....

Date de naissance : Lieu :

Statut : Chef d'entreprise Conjoint Collaborateur

☎ : E-mail :

Activité de l'entreprise :

Participera à la réunion sur « Bien gérer la transmission de son entreprise » du
lundi 26 novembre à 17h à Guéret : Oui Non

Signature